

LE SPECTATEUR

Publié par la société de Publication Consolidee de Montréal

ORGANE DU PARTI LIBERAL-CONSERVATEUR

NAP. PAGÉ, Administrateur

ROLE COMMERCIAL FUTUR DE LA RUSSIE

Le parlement allemand va examiner et selon toutes probabilités voter le traité commercial intervenu entre l'empire d'Allemagne et la Russie. On sait avec quelle sollicitude le gouvernement allemand suit cette affaire. En dehors des raisons politiques, on sait à Berlin le rôle commercial prépondérant que le grand empire de l'Est est appelée à jouer très prochainement.

Tandis que les grandes puissances européennes, la France, l'Allemagne, l'Angleterre et jusqu'à l'Espagne et l'Italie sont saisies comme d'une fièvre coloniale, tentent de lointaines expéditions d'un but et d'un profit relatifs, pour le moment tout au moins, l'Inde semble se tenir pour ainsi dire systématiquement à l'écart de ce récent mouvement. Cette puissance, c'est la Russie. Il est curieux d'en chercher la cause. Est-elle satisfaite de son domaine immense qu'elle ne tient plus à grandir? Peut-être. Est-ce faiblesse ou indifférence? Evidemment non. Le tsar suit avec intérêt, avec passion même, les progrès de l'expansion coloniale des autres puissances car c'est en définitive pour lui, pour son empire pour la Russie, que nous tous nous travaillons. Ceci n'est pas un paradoxe, les faits vont nous le montrer.

L'Europe cherche à étendre son domaine colonial en Afrique, en Asie encore plus. Il n'est certes pas téméraire de dire que d'ici à longtemps encore l'Afrique traversera la phase de morcellement, d'atollissement pur et simple. Les bénéfices que les puissances retireront des colonies qu'elles y fondent actuellement sont encore des *abus*. Sol inculte et aride, température excessive, état barbare absolument primitif des peuplades rares et disséminées que nous y rencontrons, tels sont les importants facteurs avec lesquels nous avons et nous aurons longtemps encore à lutter.

Il n'en est pas de même de l'Asie. Ici l'Européen se trouve en présence d'un sol fertile déjà cultivé, de températures moyennes, de populations d'une densité extraordinaire dont la civilisation pour n'être pas la nôtre n'en est pas moins très avancée. Tandis que le trafic actuel d'importation et d'exportation entre l'Afrique et l'Europe s'élève à peine à quelques centaines de mille francs, ce même trafic entre l'Europe et l'Asie atteint les chiffres colossaux de 476,038,956 francs d'importation et 63,720,230 francs d'exportation pour la France seulement.

C'est ainsi que l'Inde hollandaise prend à la France pour 2,273,384 francs et lui vend pour 33,650,587, l'Inde anglaise pour 198,696,516 et 22,063,583; les Philippines pour 1,552,233 et 5,562,552; la Chine pour 167,058,065 et 18,336,085; le Siam pour 2,707 et 627,291; le Japon enfin pour 75,078,848 et 14,837,325.

La soie, le thé, le riz, les épices, le café, les bibelots, et

plus tard le charbon, les métaux, le blé, tels sont les objets de première nécessité dont l'Europe est tributaire de ses colonies d'Asie, sans compter l'Australie qui, par ce même canal, lui enverra ses laines et ses graisses.

L'avenir de l'Asie est donc considérable, et ses rapports avec l'Europe ne feront que s'accroître et que se multiplier de jour en jour.

Eh bien! aujourd'hui, quels sont les moyens de communication avec les colonies, les pays de protectorat et les empires de l'Extrême Est? La mer, des voyages longs et dispendieux, des voies de trafic à la merci des éléments.

Il faut à l'Angleterre vingt jours au moins pour aller dans l'Inde, il faut à la France un mois pour gagner Saigon et le Tonkin; Yokohama est à quarante-huit jours de Paris.

De ces faits découle le rôle futur de la Russie. Sa situation géographique l'appelle à être, non pas après-demain, mais demain, même, le centre commercial du monde européen, la grande voie de transit entre l'Est et l'Ouest; aussi suit-elle avec intérêt le développement colonial des autres puissances et se prépare-t-elle avec une infatigable activité au rôle qu'elle est appelée à jouer. Montrons-le:

L'année 1886 a vu s'accomplir une entreprise qui, par la hardiesse de sa conception et l'importance de ses résultats, est le commencement d'une ère nouvelle, nous voulons parler du chemin de fer transcaspien. Cette entreprise colossale s'est poursuivie sans bruit, avec une rapidité qui tient du prodige, et une simplicité hors de proportions avec l'immensité des résultats obtenus.

En moins d'une année, les Russes, avec mille ouvriers, ont construit 1,250 milles de voie ferrée, aujourd'hui en pleine exploitation et reliant la mer Caspienne au fleuve Amou-Daria, l'ancien Oxus, à travers la Perse, l'Afghanistan, le Beluchistan, Boukara, reliant Boukara à Samarkand et se continuant jusqu'à Tachkend. Devant le tombeau de Ta nerlan passe aujourd'hui un chemin de fer russe!

Regardez sur une carte l'énormité du travail accompli et du chemin parcouru. Tout le commerce de la Chine occidentale dérive déjà sur Astrakan. De Douchik, point extrême de la courbe que décrit la voie ferrée vers le Sud, un embranchement s'amorce sur l'Inde, qui conduit de Paris au bord du Gange en douze jours! On va de Pétersbourg à Samarkand en sept jours; il fallait jadis deux mois et demi!

Ouzoun-Ada est le grand port d'attache sur la mer Caspienne. Tout y a été prévu pour un développement rapide et considérable. Aujourd'hui déjà, sous de vastes hangars, les balles de coton, les caisses de thé, la soie s'empilent puis disparaissent. Tous les jours un navire chargé de coton et de bois part de Ouzoun-Ada pour Marseille, apportant à la capitale française méditerranéenne les produits de l'Asie, les coupes de noyer du Turkestan.

Ce sont là des faits de nature à faire réfléchir que ce déplacement prochain de l'axe commercial du monde. Mais ce n'est pas tout.

En même temps que le transcaspien, la Russie avait mis à l'étude le transsibérien de Pétersbourg à Pékin, plus loin, à Vladivostok, sur les bords de la Manche de Tartarie, à douze jours de San-Francisco, au-delà du Pacifique, en face et bord à bord avec le grand transcontinental du Canada. On irait donc de Paris au Pacifique sans quitter le chemin de fer, à travers 5000 milles.

Ce gigantesque plan n'est plus un projet; il est en voie d'exécution sur plus de 900 milles déjà. De la station d'Omsk à la rivière d'Obi on a terminé les études. Dans la section Tchelabinsk-Omsk, une grande partie des ponts sont construits. On travaille à l'installation du télégraphe, qui est déjà en pleine activité de Tchelabinsk à Koungou, c'est-à-dire sur plus de 200 milles. Les terrassements sont achevés partout, enfin on est en avance de plus d'une année sur les devis prévus.

Dans quelques années à peine, la Chine, le Tonkin, la Cochinchine, l'Inde s'ouvriront directement en rapport avec Paris, et pour s'y rendre il ne s'agira plus d'une question de mois, mais d'une question de jours.

THOMAS GRIMM.

CHRONIQUE

Socialistes et Anarchistes

On avait cru, jusqu'à ces dernières années, que depuis 1789, il n'y avait plus en France d'ordre social de castes, et que tous les Français étaient égaux devant la loi. Un beau jour, les socialistes révolutionnaires se sont imaginés qu'il n'en était rien. Ils ont proclamés que les classes existaient toujours, qu'il y en avait même une de plus et qu'au-dessous du clergé, de la noblesse et du Tiers, gémissait le Quart Etat, classe de misère et de souffrance, opprimée par les autres, et fondée par conséquent à se révolter contre elles.

Qu'il y ait des malheureux, personne n'en doute et chacun le regrette. Qu'il faille les soulager, tout le monde en est d'accord. Mais qu'il forme une classe à part, voilà ce dont on ne saurait convenir, car le malheur frappe à toutes les portes, et il n'est pas besoin d'être né dans un humble condition pour connaître l'infortune, la détresse, le désespoir. Il y a des malheureux, il n'y en a pas de classe spécialement voué au malheur. Le Quart Etat est invention pure.

Mais, passons cette fantaisie aux socialistes révolutionnaires, aussi bien avons-nous assez de choses à leur refuser par leur accord le celle-là. Appelons-les Messieurs du Quart et laissons-les se plaindre ou se vanter, à leur choix d'être relégués au dernier rang. Je dis se vanter car cette prétendue infériorité leur pèse si peu qu'il en font volontiers parade. Ils se sont trouvés d'ailleurs une compensation, et s'ils se disent les parias de la société, ils se proclament, en revanche et sans plus de façon, les maîtres de la science sociale. Cette science n'a plus de secrets pour eux, pas même pour le plus petits de leurs compagnons. Il suffit d'avoir reçu le baptême socialiste pour que la grâce opère et révèle au néophyte la vérité vraie sur l'évolution, la lutte pour l'existence, la lutte des classes, la mise en commun des moyens de production et autres théories sem-

blables. Les problèmes qui font pâlir les grands économistes ne sont qu'un jeu pour cet homme inspiré; il les résout à première vue. C'est lui qui le dit, et il ajoute que nous sommes forcés de le croire.

Cette obligation n'est pas heureusement de celles qui ne se peuvent décliner. On peut refuser de croire à l'Evangile révolutionnaire, et surtout à la supériorité d'esprit que s'attribuent les apôtres de cet Evangile. Allez écouter les orateurs des réunions socialistes, et m'en direz des nouvelles. Vous constaterez que ces gens convaincus ne sont rien moins que convaincants, que la lumière dont ils se font illuminés ne rayonne pas sur leur auditoire, qu'il n'y a rien de plus boiteux que leurs raisonnements, de plus incohérent que leurs systèmes. S'ils sont du Quart Etat au point de vue social, ils sont encore plus du Quart Etat au point de vue scientifique. Ce ne sont même pas des demi-savants: ce sont tout au plus quarts de savants, d'autant plus dangereux que leur prétendue science est plus courte.

Et ici, que l'on me comprenne bien: je ne parle pas des chefs du parti, mais des soldats, de ceux dont la pauvre tête se perd à ordonner les quelques idées qu'on leur a semées. Les chefs sont, eux, des gens intelligents ou habiles, parfois même des hommes de premier ordre: je ne me donnerai pas le ridicule de le contester. Ainsi, pour ceux que la France a le bonheur très équivoque de posséder, il faut bien, tout en combattant leurs systèmes, rendre justice à leurs qualités.

On s'en serait mal venu à leur contester, tout en niant les principes sur lesquels ils s'appuient, la vigueur du raisonnement, l'énergie du tempérament et une habileté peu commune de chefs de parti.

Il s'agit comme cela un certain nombre qui, par l'intelligence, la culture, le ressort de la volonté, valent tant fois mieux que leurs doctrines, et c'est tant pis pour eux et pour la société.

Mais le reste, mais ce troupeau brayant, mugissant, braquant une légionnaire apprise, quelle envie de rire ne donneraient pas ses prétentions scientifiques si, à la pensée des conséquences qu'elles peuvent avoir, on n'avait plutôt envie de pleurer. Il n'y a pas à se le dissimuler. L'avenir que nous préparant ces faux savants n'a rien de réjouissant, mais dans ce malheur, nous avons du moins une consolation, c'est que les vrais savants les renient. Ainsi, ces intrus ont la bouche pleine d'Herbert Spencer et voici comment Herbert Spencer leur répond.

Aux collectivistes qui réclament la nationalisation du sol, il oppose cette déclaration catégorique:

«Un redressement des agissements iniques accomplis durant des milliers d'années fut-il possible, et un nouvel arrangement équitable put-il être réalisé *in abstracto* sur la base d'un système de compensation des titres et des revendications tant édu présent que du passé, je suis convaincu que l'état des choses qui en résulterait serait pire que celui qui existe. Négligeant toutes les objections financières qui s'adressent au projet de nationalisation du sol, — elles prouvent qu'il est impraticable, puisque l'opération, si elle se faisait équitablement, laisserait une perte, — il suffit de se rappeler combien l'administration publique est inférieure à l'administration privée, pour se convaincre que le système de propriété par l'Etat fonctionnerait d'une manière déplorable. Avec le système actuel, ceux qui exploitent la terre restent soumis au rapport direct entre l'effort et le résultat obtenu; avec le système de propriété par l'Etat, les exploitants seraient à l'abri des conséquences de ce rapport direct. Les vices inhérents au fonctionnarisme entraîneraient des maux immenses et inévitables.»

Aux anarchistes qui prétendaient s'autoriser de lui et de se couvrir

de son grand nom il vient de rappeler hautement qu'il n'a rien de commun avec eux.

«Un état, dit-il non moins désastreux, sinon plus désastreux encore, doit être rappelé. Un gouvernement auquel on a sans cesse recours tourne au communisme et à l'anarchie. Si la société, dans sa puissance collective, entreprend de pratiquer la bienfaisance comme une de ses fonctions — si tantôt en un sens et tantôt dans un autre, par des préceptes qui renforcent des exemples, en apprend aux inférieurs que l'Etat a pour devoir, non seulement de leur permettre la libre poursuite du bonheur, mais encore de leur fournir les moyens de se procurer ce bonheur, — il se forme naturellement parmi les pauvres, et spécialement parmi les moins méritants, une croyance fermement arrêtée que si leur bien-être est insuffisant, le gouvernement doit en recevoir un bon. Ce n'est pas à leur propre paresse, ni à leurs méfaits qu'ils attribuent leur misère, mais à la mauvaise forme de la société, qui ne fait pas son devoir envers eux.»

«Que s'ensuit-il? D'abord nait parmi eux la théorie suivant laquelle les arrangements sociaux doivent être réformés dans leurs bases, de telle façon que chacun reçoive une part égale des produits du travail, et que les différences de traitements — dues aux différences de mérites — soient abolies: c'est le communisme. «Mais alors les plus mauvais de tous, exaspérés de ne pouvoir pour des choses qu'ils désirent et se fondant sur cette doctrine que la société doit être détruite, affirment que chaque homme peut s'emparer de ce qui lui plaît et supprimer, ainsi que l'a dit Ravaehol, tous ceux qui lui barrent le chemin.»

Ainsi commence l'anarchisme et un retour à la lutte pour l'existence telle qu'elle a lieu parmi les brutes.»

Ce double désaveu est formel. Ajoutons que le serait-il encore plus, il n'empêcherait pas socialistes révolutionnaires et anarchistes de se réclamer à l'occasion d'Herbert Spencer. Nous verrons encore ce grand savant mis au pillage par ces messieurs du Quart Etat, qui, s'ils ne sont que des quarts de savants, ne sont pas moins, et c'est plus grave, des quarts de citoyens.

JEUNE COLLEGIEN

Enleve par une jeune fille

PARIS, 7. — Une jeune fille, âgée de 25 ans, nièce d'un grand négociant du quartier de Passy, s'était éprise, il y a deux mois, d'un jeune collègien dont les parents habitent un hôtel particulier, non loin de l'avenue Henri-Martin.

Des que les parents connurent les relations des deux jeunes gens, ils montrèrent bonne garde autour d'eux. Mais leur surveillance fut déjouée.

La jeune fille, il y a quelques jours, faisait parvenir une lettre au jeune collègien, et le lendemain, les deux tourtereaux s'envelopaient par les fenêtres de leurs chambres. Ils ont été retrouvés à Londres.

La jeune fille a été gardée à la disposition de la justice, pour détournement de mineur.

PORTUGAIS ET ANGLAIS

Se battent en Afrique

PORT NATAL, 8. — Les Portugais ayant mis des entraves à l'établissement d'un réseau télégraphique anglais entre la région britannique et l'Etat, sur le Zambese, le commandant Geo. Karr, du «Mosquito», a fait débarquer un certain nombre de marins pour protéger les hommes travaillant au dit réseau. Les Portugais ont fait feu sur les marins et un combat s'en est suivi. Selon les dernières nouvelles, le gouverneur de Quillimane, représentant le Portugal, se dirige vers le lieu du combat avec des soldats et deux canonnières. On croit que le commandant Karr a demandé du renfort et se prépare à résister à une nouvelle attaque.

BRYSON GRAHAM & CIE. M

144, 146, 148, 150, 152 et 154 rue Sparks Ottawa,

Draps pour Manteaux de Dames

Valeurs Etonnantes

MANTEAUX, BROCADE ET DIAGONALE en LAINE FILÉE DRAP de PILOT et de CASTOR

SEALLETTE! SEALLETTE

TENEZ-VOUS CHAUEMENT

Achetez vos Flanelles ICI et AUJOUR-D'HUI. Flanelles grises de 12cts à 23 cts la verge. Flanelles grises de 19c 75 la verge.

Flanelle à Blouse et à Wrapper

Ces marchandises sont trop belles pour être dérobées et trop bon marché pour donner les prix. Cela prouve que le optimisme.

POUR - LES - FLANELLES

— ALLEZ CHEZ —

Bryson, Graham et Cie

144 à 154 rue Sparks,

ÉPIQUERIES (Thé une spécialité)

33 RUE O'CONNOR,

PERBLANTERIES ET MÉDECINES, 35 rue O'Connor.

George Low,

Manufacturier

— ENGIN A VAPEUR —

(de 1 à 20 forces de chevaux)

Machines et serrures de coffre-fort réparées promptement

(Établi en 1874)

345, 347 et 349 Rue Dalhousie

OTTAWA, Ont.

Grande Reduction

DANS LES

MANTEAUX

DE SEAL

MOUTON DE PERSE,

SEALLETTE,

AUSSI Collets, Manchons

ou Casques, Chez

COTE & Cie.

114 rue Rideau, Ottawa,

JOSEPH COTE

Agent d'assurance représentant deux

bonnes compagnies. 114 rue RIDEAU.

Jeune Homme

Voulez-vous être solide auprès de votre blonde, achetez-lui une bouteille de parfum.

Nous avons tout ce qui convient à l'espèce et au prix.

Cooke & Helmer

MEDICAL HALL

84 rue Main, HULL

GEO. BAILEY

MANUFACTURIER DE

Serrures de toutes

sortes

Reparages exécutés

court délai.

No. 234 Rue Wellington

Ottawa

H. PHILION et Cie.

Manufacturier de

Portes, Chassis, Fenêtres, Ja-

lousies et moulures

Toujours en main un stock considérable

de bois de Plancher, V Joint et

bois sèche de toute

description.

H PHILION et Cie,

Coin des rues Bay et Florence, Ottawa

LE "SPECTATEUR"

Journal Bi-Hebdomadaire

Publié par la Société de Publication Conservatrice de Montréal.

ABONNEMENT

Hull et Ottawa: Un an \$2 00
Hull et Ottawa: Six mois 1 00
Montréal et Québec: Un an 2 00
Montréal et Québec: Six mois 1 00

ANNONCES Mesure Nonpareil

Première insertion 10 cts la ligne
Insertions subséquentes 8 cts la ligne
Une fois par semaine 5 cts la ligne

NAP PAGE

Administrateur:
Bureaux et ateliers No 154 rue Principale Hall, Qué.

VENDEDI, 16 MARS, 1894

ACTUALITES

On annonce l'arrivée à Ottawa de Son Honneur le lieutenant-gouverneur MacKintosh, des Territoires du Nord-Ouest, et de son premier ministre, l'honorable M. Hautain. Le but de leur voyage se rattache à la question des écoles.

La Reine a adressé deux lettres à M. et Mme Gladstone. Elle remercie le grand homme d'Etat des services qu'il a rendus au pays et rapelle à Madame Gladstone de jumeaux souvenirs du passé. Cette nouvelle, toutefois, n'est pas un démenti à la dépêche qui disait que la reine avait accepté la résignation de Gladstone sans exprimer aucun regret.

A la vente du comte Eddington, à Londres, la ceinture portée par l'impératrice Marie-Louise le jour de son mariage avec Napoléon Ier a été adjugée 5,000 francs. Un collier et une broche ayant appartenu à Marie Stuart ont trouvé acquéreur à 9,150 francs.

M. Arthur Smith, fils de M. Paul Smith, de l'Assemblée législative de Québec, a été nommé, dit-on, directeur de l'observatoire de Québec. M. Philéas Roy, jeune savant distingué, avait été fortement recommandé par M. Camille Flammarion et la société astronomique de France, mais certaines influences ont fait porter le choix du gouvernement sur M. Smith.

M. A. P. Low, du service géologique, qui est parti d'ici le 5 juin pour aller explorer l'intérieur du Labrador et qui hivernera à Rigolet Inlet, dans la baie d'Hudson, a renvoyé un rapport très intéressant sur la région qu'il a traversée. Il dit que l'intérieur de la vallée du lac Saint-Jean et de la baie d'Ungava, est rempli d'épines et de peupliers. Il y a des milliers et des milliers de milles carrés d'épines dont la majeure partie peuvent être converties en poutres de dix huit pouces carrés. Ça et là l'on a trouvé des indices de vastes mines de fer d'une grande richesse. Il a été très difficile de remonter le cours de l'Ashtononchonan qui se déverse dans le lac Saint-Jean.

C. F. Gildersleeve, de Kingston, est virtuellement nommé gérant de la Cie de Navigation Richelieu et Ontario.

Le nouveau gérant est entré en possession de ses bureaux à Montréal.

M. Gildersleeve est né à Kingston. Son père était constructeur de vaisseaux renommés dans le Connecticut. Il a possédé et géré lui-même une ligne de vapeurs dans le Haut Canada, et connaît à la perfection les ressources de la navigation à cet endroit.

On n'a pas encore donné d'emploi à l'ex-gérant, M. Chabot.

Il est question depuis un certain temps d'améliorer l'aqueduc de Montréal qui ne répond pas entièrement aux besoins de la ville. Deux experts ont été nommés pour évaluer le cours des améliorations.

Voici ce que les experts recommandent pour compléter le système d'approvisionnement de l'eau:

De 1873 à 1877 la cité a fait construire au coût de \$514,000, la première section d'un canal supplémentaire qui amène l'eau du fleuve jusqu'aux turbines.

Or, on veut compléter ce canal. Il passera le long de l'ancien. De sorte qu'au lieu d'un seul que nous avons actuellement, il y en aura deux pour alimenter l'aqueduc. De plus il faudrait une nouvelle machine hydraulique de manière à ce que l'eau soit substituée à la vapeur comme pouvoir moteur.

Les machines à vapeur seraient conservées en cas d'accident.

De cette façon l'on pourrait fournir de 50 à 60 millions de gallons d'eau par jour, au lieu de 20 millions tel qu'actuellement.

Ces travaux ne pourraient être terminés avant deux ou trois ans et ils coûteraient un million et demi de dollars. Il pourrait donner satisfaction pour 50 ans en tenant compte de l'agrandissement continu de la ville de Montréal et de l'augmentation de sa population.

Notre condition économique

Nos discordes intestines

— ET LE —
REMEDE SUGGERE
— PAR LA —
BROCHURE DE M. ROYAL

Une autre solution proposée par nous

En accusant réception, mardi, de la brochure de l'honorable M. Royal nous avons promis de donner quelques extraits de ce travail. Notre intention était alors de faire une critique approfondie du travail de M. Royal: ou de l'exposer dans tous ses détails en accompagnant ceux-ci de commentaires appropriés. Nous aurons, nous l'espérons du moins, l'occasion de remplir cette promesse, quelqu'un de ces jours, lorsque le temps nous le permettra, mais en attendant, nos lecteurs aimeront peut-être que nous exprimions de suite notre opinion sur le mérite des conclusions de M. Royal qui demande la rupture du lien colonial, notre indépendance politique absolue pour améliorer nos conditions économiques et faire cesser nos discordes intestines. Nous croyons que ces conclusions sont mal fondées et voici pourquoi:

Nos conditions économiques: M. Royal est d'avis que les conditions dans lesquelles nous nous trouvons entravent notre liberté d'action et que la prospérité nationale en souffre.

Nos industries et notre commerce, dit-il, deviennent gênés par le manque de marchés, tout cela parce que le Canada n'est pas libre de faire ses traités de commerce, ni de rechercher la clientèle qui lui convient, étant une colonie dont aucun pouvoir étranger ne saurait écouter les avances à moins qu'elles ne passent par les chancelleries de la métropole.

Nos marchés, contrôlés par la métropole, ne suffisent plus à l'expansion de notre pouvoir producteur. L'Angleterre nous empêche de tirer du marché américain tous les avantages naturels dont nous avons besoin de part et d'autre.

Sans la liberté de faire ses traités de commerce, le Canada ne saurait continuer longtemps son système protecteur qui menace ruine, ni marcher vers le libre échange qui serait le suicide à plus courte échéance.

Voilà, d'après M. Royal, les conditions économiques dans lesquelles nous nous trouvons.

La question est maintenant de savoir si la rupture du lien colonial améliorerait beaucoup ces conditions; si cette rupture favoriserait nos industries et notre commerce; si, par la liberté de faire nos propres traités, la rupture du lien colonial nous permettrait de trouver plus de débouchés à nos produits.

Les raisonnements de M. Royal sur ces points sont certainement, à notre humble avis, plus spécieux que solides.

La liberté de faire nos traités de commerce, ou de rechercher la clientèle qui nous convient le mieux ne nous fait pas défaut comme le prétend M. Royal. Cette liberté est devenue, au contraire, une réalité dans la pratique.

Ce que notre gouvernement est en voie de faire avec les colonies des antipodes et autres pays en est la preuve irréfutable.

Et puis, les arrangements conclus tout récemment encore au sujet de la pêche aux phoques dans la mer de Behring en sont une autre attestation non moins éclatante.

Qu'avons-nous vu à l'occasion de ces arrangements, et que voyons-nous encore dans les efforts qui se font aujourd'hui pour obtenir de nouveaux débouchés?

Le lien colonial a-t-il été une cause d'embarras lors des négociations tenues à Paris au sujet de la mer de Behring?

N'est-il pas vrai que le Canada a été suffisamment représenté dans ces négociations et que dans cette circonstance le lien colonial, loin de nous avoir nui, a été pour nous un point d'appui des plus efficaces?

Nous n'entrerons point dans les

détails, vu que nous l'avons déjà fait dans le temps en publiant les conclusions du tribunal d'arbitrage de Paris, et nos lecteurs, du reste, nous en sommes convaincus, partagent notre opinion. Quant à ce qui se fait actuellement pour obtenir de nouveaux débouchés, l'Angleterre, loin d'y mettre quelque obstacle, est prête à nous accorder toute l'assistance possible.

La seule entrave qu'elle soit disposée à jeter sur notre chemin est son veto dans le cas où nous ne voudrions pas la traiter sur le pied des pays les plus favorisés: dans le cas où nous voudrions conclure avec d'autres pays des traités leur accordant des avantages commerciaux refusés à la mère patrie.

Est-ce là une entrave dont nous ayons raison de nous plaindre?

N'est-il pas aussi avantageux, si non plus avantageux, de commercer avec l'Angleterre qu'avec tout autre pays?

Nous avons beau réfléchir et examiner les raisons données par M. Royal, il nous est impossible de voir en quoi nous gêne actuellement l'Angleterre dans notre commerce extérieur.

Nous ne sommes pas plus capables de constater avec M. Royal que « sans la liberté absolue de faire nos traités de commerce, le Canada ne saurait continuer longtemps son système protecteur qui menace ruine... »

Nous sommes extrêmement surpris de cette opinion émise par M. Royal sur la valeur de notre système protecteur.

Sur quoi s'appuie-t-il pour dire qu'il menace ruine? Il ne fournit pas, d'après nous, l'ombre d'une preuve à l'appui de cette prétention qui est contraire à la statistique officielle.

Cette statistique prouve à l'évidence que notre système protecteur, loin d'être menacé de la ruine, a fait sortir le pays de la crise industrielle qui nous étreignait avant 1879, lors de l'inauguration de ce système. C'est ce système qui a fait cesser l'ère des déficits chroniques que nous avons subi sous les cinq années de pouvoir des libéraux, de 1873 à 1878. C'est ce système qui a fait monter le revenu annuel au niveau des dépenses courantes en nous laissant même un surplus. C'est ce système qui a développé considérablement notre industrie nationale et créé un état d'aisance égal à celui des pays les plus favorisés.

Si nous en avions le temps, nous pourrions donner des colonnes de chiffres à l'appui de ces assertions. M. Royal, du reste, ne saurait en contester l'exactitude.

Notre système protecteur, loin d'être menacé de la ruine, est au contraire en pleine floraison et des plus efficaces.

Puis, le marché américain est pour M. Royal un grand objet d'envie. L'Angleterre, dit-il, (quel malheur!) nous empêche de tirer du marché américain tous les avantages naturels dont nous avons besoin de part et d'autre.

Cet empêchement consisterait dans le fait que nous ne pouvons conclure avec les Etats-Unis un traité de commerce leur accordant plus d'avantages qu'à l'Angleterre.

M. Royal est d'avis que si nous avions la liberté absolue de faire nos traités de commerce, nous pourrions obtenir un traité de réciprocité avantageux avec les Etats-Unis.

M. Royal paraît ici oublier une chose très-importante.

Est-il bien sûr que ce traité soit dans l'ordre des possibilités, si nous nous plaçons à son point de vue même, c'est-à-dire, au point de vue de notre indépendance politique absolue?

M. Royal a-t-il oublié les prétentions exorbitantes des chefs politiques américains, émises, il y a trois ou quatre ans, par les Wifan, les Hitt, les Waterworth et autres?

Ces messieurs n'ont-ils pas déclaré qu'il ne fallait pas songer à une réciprocité commerciale entre les Etats-Unis et le Canada, s'il n'y avait pas un tarif commun aux deux pays, et si ce tarif n'était pas sous le contrôle absolu des Etats-Unis?

Que deviendrait alors l'indépendance du Canada révisé par M. Royal?

Ce serait en pratique l'annexion, chose que M. Royal considère, lui-même, comme la pire de toutes les solutions. De tout ce qui précède, nous concluons que la rupture du lien colonial n'améliorerait pas nos conditions économiques.

II
Il nous reste à examiner si la rupture du lien colonial ferait cesser nos discordes scolaires et religieuses.

Cette partie de la brochure de M. Royal, comme toutes les autres du reste, est admirablement traitée, et c'est un éloquent exposé du droit de la minorité catholique des provinces à posséder son système d'écoles séparées.

Mais le remède à adopter pour faire respecter ce droit est-il bien celui recommandé par M. Royal? Est-ce au lien colonial que nous devons attribuer la violation de ce droit à Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest? Non, certainement non, et la chose est trop évidente pour exiger une longue démonstration.

La cause du mal se trouve dans les provinces mêmes, et cette cause n'est pas aussi facile à supprimer que semble le croire M. Royal.

Voici son remède dans le cas où le Canada serait déclaré indépendant:

Il nous dit « qu'un amendement à l'Acte impérial de 1867 (l'Acte de la confédération) serait guère praticable; mais qu'un article organique de la nouvelle constitution serait relativement facile. »

Cette facilité ne nous paraît pas très-bien établie. Il est vrai que M. Royal est d'opinion que « l'on doit pouvoir trouver dans la confédération des éléments modérés, raisonnables et pratiques entre lesquels il est facile d'établir une entente. »

La chose, nous le regrettons profondément, nous paraît bien moins facile, et rien ne justifie mieux notre doute que tout ce qui est arrivé jusqu'à présent en dépit de tous les éléments modérés que signale M. Royal.

L'article organique dont parle M. Royal serait proposé à la même majorité protestante à laquelle nous avons présentement affaire. Cette majorité acquiescerait-elle plus à notre demande qu'elle est disposée à permettre aujourd'hui l'exercice du droit de désaveu en matière scolaire?

Voilà la question. Pour nous, il est clair que, notre indépendance nous fut-elle accordée par l'Angleterre, la minorité catholique se trouverait encore aux prises avec les mêmes difficultés que soulève actuellement la majorité protestante. C'est cette majorité qui bécoterait la nouvelle constitution, et elle ferait ce que nous voyons aux Etats-Unis. Ce sont des écoles publiques et communes qu'elle établirait et non des écoles séparées.

Nous n'osons pas même espérer que nous pourrions en obtenir la concession du système bâtarde maintenant établi dans l'Ontario, où les écoles séparées sont sous le contrôle absolu du gouvernement, ou du ministre de l'instruction publique, c'est-à-dire, de la majorité protestante.

Nous nous arrêtons ici en répétant que la solution proposée par M. Royal n'est pas une.

III

UNE AUTRE SOLUTION

Nous aurions été bien plus satisfait si une plume aussi habile que celle de M. Royal eût cherché une autre solution qui doit sans doute aussi hanter son esprit dans les circonstances actuelles.

Qu'il veuille bien nous permettre de la lui rappeler en passant.

Le vrai remède aux maux dont souffrent nos intérêts religieux et nationaux, le meilleur, croyons-nous, n'est pas dans l'indépendance politique absolue du Canada; mais tout simplement dans l'union des canadiens français comme sous Lafontaine, avant 1848.

Aujourd'hui, les chefs français du parti libéral se réclament de Lafontaine qui fut le fondateur du parti conservateur français d'aujourd'hui. Ce parti est ce qu'il a toujours été au point de vue national et religieux, et il est au pouvoir. Est-ce à lui d'abdiquer et de dire aux libéraux: Vous répudiez votre origine et

vous acceptez notre drapeau. Très bien; prenez notre place et soyons unis. Ou bien, n'est-ce pas aux libéraux qui ont répudié Papineau et Dorion pour accepter Lafontaine pour guide, de se fonder dans le parti conservateur actuel?

L'entente ne serait pas impossible avec de l'équité et du patriotisme dans le cœur.

Tant que l'union canadienne française ne sera pas rétablie, union qui nous permettrait de manœuvrer, comme du temps de Lafontaine, avec les éléments les plus modérés de la confédération, la minorité catholique sera exposée à subir le joug des fanatiques ou des outranciers.

Voilà notre solution; mais nous serions bien prêt à en accepter une autre meilleure ou plus pratique, si elle nous est indiquée.

PARLEMENT FEDERAL

4e session du 7e parlement du Canada

Hier, à 3 heures, le parlement fédéral s'est ouvert solennellement avec le cérémonial ordinaire.

Il y avait plus que jamais une affluence immense, surtout attirée par notre nouveau gouverneur-général, Lord Aberdeen, qui a su déjà s'emparer de tous les cœurs canadiens par une affabilité extraordinaire envers toutes les classes de la société.

Le discours du trône est emprunt d'un cachet particulier qu'a su lui donner Lord Aberdeen.

Pour ce qui regarde le programme de la session, le discours du trône promet, entre autres choses, le remaniement du tarif, une loi de faillite et une mesure à l'effet d'améliorer notre service transatlantique.

Elections de la Nouvelle-Ecosse

Des élections provinciales ont été tenues, hier, dans la Nouvelle-Ecosse et elles ont donné une majorité au gouvernement-Fielding.

Les Ecoles de Manitoba

Selon moi, il ne serait pas prudent, aujourd'hui que la question est soumise aux tribunaux, de nous en occuper ici, vu que nous risquons ainsi de soulever des préjugés qu'il vaut mieux ne pas réveiller. Il est même possible que, sur cette question comme sur la question de prohibition, nous n'ayons jamais à en reparler; car si la cour décide que le gouvernement n'a pas le droit d'intervenir, c'en serait fait pour toujours de la question, qui se trouverait dès lors enterrée.

WILFRID LAURIER.

LE DESAVEU

Les Manitobains n'en voulaient pas

(Extrait de la Vérité)
La législation scolaire de Manitoba avait été signifiée officiellement au gouvernement fédéral en avril 1890, le 10, si nous ne nous trompons pas. Elle pouvait donc être désavouée en tout temps jusqu'au 10 avril 1891.

Il est parfaitement admis, aujourd'hui, que la minorité manitobaine ne désirait pas que le désaveu fût appliqué, craignant, à tort selon nous, que le remède ne fût pire que le mal, ou plutôt n'empièter le mal. Dans sa « lettre ouverte » à l'honorable M. Angers, publiée en décembre dernier, M. Prendergast nous révèle ce fait historique que, du reste, le directeur de la Vérité a pu constater de visu, ou mieux ex aucto, lors de son séjour à Saint-Boniface en juillet 1890: la minorité manitobaine était virtuellement unanime à ne pas désirer le désaveu.

Dans sa brochure sur la question des écoles du Manitoba, page 103, S. G. Mgr Taché constate cette unanimité:

« A Manitoba, dit Sa Grandeur, tant parmi les libéraux que parmi les conservateurs, le désaveu était la plus impopulaire des mesures, grâce à celui exercé contre les chemins de fer. Sur la question des écoles elle-même, on redoutait l'agitation que ce désaveu pouvait créer; d'ailleurs, l'unanimité du vote sur la motion Blake faisait espérer une solution avantageuse, quoique différente. Tout le monde sait ici que je ne partageais pas cette illusion. Seul, peut-être, je souffrais

de cette entrave mise au désaveu que j'ai toujours nourri un reste d'espoir qu'on finirait par la briser. »

Il est donc clairement établi, et par la lettre de M. Prendergast et par la brochure de Mgr Taché, que non seulement l'immense majorité des intéressés ne voulait pas du désaveu, mais que ce remède n'était désiré par personne là-bas, si ce n'est par l'archevêque de Saint-Boniface lui-même.

Cet état des esprits des catholiques de Manitoba était parfaitement connu dans la province de Québec.

Pour notre part, nous n'avons jamais partagé un instant l'illusion de croire à la possibilité d'un autre remède que le désaveu.

... Mais en face de la position prise par la minorité manitobaine contre le désaveu; en face de l'illusion dans laquelle cette minorité était plongée, était-il possible d'organiser, dans la province de Québec, ou dans les autres provinces, une campagne en faveur du désaveu? Evidemment c'était là une impossibilité. Nous, de la province de Québec, nous ne pouvions pas nous montrer plus manitobain que les manitobains eux-mêmes; nous ne pouvions pas, sans nous couvrir de ridicule, entreprendre une agitation en faveur d'un remède dont les principaux intéressés ne voulaient pas. Ils espéraient, nous dit Mgr Taché, une solution autre que le désaveu. Force nous était de nous croiser les bras et d'attendre cette autre solution. Nous étions tous dans l'impossibilité d'agir; évêques, prêtres, laïques.

Dans de telles circonstances était-il possible pour les évêques de la province de Québec d'inaugurer une campagne en faveur du désaveu? Evidemment non. Personne ne les aurait suivis, personne ne les aurait écoutés, puisqu'on aurait pu leur dire: Vous demandez un remède au mal que les principaux intéressés eux-mêmes ne demandent pas, qu'ils redoutent.

Nos évêques, en cette occasion, n'ont donc aucunement manqué d'énergie, comme le prétend l'Electeur. Ils ont tout simplement agi avec sagesse en ne s'engageant pas dans une campagne où, vu l'illusion dans laquelle se trouvait la minorité manitobaine, ils n'avaient aucune chance de réussir.

CORRESPONDANCE

FROMAGERIE A RIPON

Monsieur le Rédacteur du SPECTATEUR

MONSIEUR

Dimanche dernier, 11 courant, une assemblée des cultivateurs du canton de Ripon, était convoquée dans la sacristie de Ripon pour entendre M. J. E. Séguin, de Rigaud, au sujet de la construction et de l'installation d'une fromagerie. L'assemblée était très nombreuse et semblait favorable à l'érection de cette fromagerie. Le Révd J. J. Guay présidait cette assemblée.

Nous devons dire, cependant, que si les cultivateurs semblaient adhérer aux règlements proposés par M. Séguin, quelques voix discordantes se font entendre. Parmi ces dernières, nous avons remarqué celle de Dr A. Aubry qui a voulu jeter un sceau d'eau froide sur cette enthousiasme en disant que les citoyens de Ripon étaient capables de construire une fromagerie sans le secours des étrangers.

Pieurs citoyens de Ripon se demandent ce qu'aurait répondu le Dr Aubry lors de son arrivée parmi nous, si on lui eût dit que Ripon était assez riche pour prendre un docteur parmi les citoyens de cette localité, et cela avec autant plus de raisons que le Dr est venu ici de lui-même, tandis que M. Séguin était demandé par ses concitoyens.

La parole est au docteur!.....

Je demeure Monsieur le Rédacteur votre dévoué.

(Signé)

UN INTERESSÉ

Ripon 14 Mars 1894



AVIS

La date pour la réception des soumissions pour le Lazaret à Tracadie N-B., est par les présentes prolongée jusqu'à samedi le 24 mars.

Par ordre
E. F. E. Roy
Secrétaire
Ministère des Travaux Publics
Ottawa 13 Mars 1894

La prédication du Carême

— A LA —
BASILIQUE D'OTTAWA

Dans le monde catholique le grand événement annuel est la prédication du carême: elle imprime pour le cours de l'année l'impulsion dominante à la vie pratique.

A la Basilique d'Ottawa, depuis quelques années, cette prédication est donnée sous forme de retraites et de conférences: les jours de semaine c'est le sermon de retraite, le dimanche la conférence.

Ces retraites préparatoires au devoir pascal prennent cinq semaines, du premier dimanche de carême jusqu'au dimanche des Rameaux: 1ere semaine, retraite pour les enfants d'écoles;

2e " " pour les jeunes personnes;
3e " " pour les dames;
4e " " pour les jeunes gens;
5e " " pour les hommes;

De cette façon les cinq ou six mille communicants de la paroisse Notre-Dame peuvent commodément faire leur pique tour à tour et ont toute facilité pour s'y disposer bien convenablement — avantages qu'ils reconnaissent et apprécient beaucoup et dont ils s'empressent de profiter.

Cette année, le prédicateur de la Basilique a été le R. P. Alexis, de l'Ordre des Capucins établis à Hintonburg, faubourg de la Capitale. Depuis quatre ans, le R. P. Alexis a donné des missions dans bon nombre de paroisses du diocèse d'Ottawa et sa réputation comme prédicateur a été faite dès qu'il a été connu.

Pour les retraites de la Basilique il a naturellement traité les sujets qui convenaient à leur but — Les lecteurs du SPECTATEUR conserveront avec plaisir une idée de ses conférences.

Nous ne dirons que quelques mots sur chacune.

1ere CONFÉRENCE: SUR DIEU

Dieu y a été considéré dans ses nations premières et les plus apparentes, savoir:

Comme premier auteur du mouvement immense et continue que présente le monde physique, le monde des astres, l'atmosphère, la terre, les fleuves, la mer et la succession des saisons avec leurs produits;

Comme premier auteur de tous les êtres, par exemple, de ceux qui se perpétuent et se reproduisent les uns les autres par une continuation de l'action créatrice;

Comme l'être infiniment parfait, ayant éminemment en lui-même toutes les perfections qu'il fait participer aux autres êtres dans une mesure plus ou moins grande, dont les autres êtres nous offrent quelques reflets;

Comme l'être nécessaire, possédant par lui-même la plénitude de l'être étant souverainement indépendant dans son existence comme en tout, tandis que tous les autres êtres dépendent de lui et dans le fait qu'ils existent et dans tout ce qu'ils font et peuvent faire.

2e CONFÉRENCE: LE PAGANISME

En doctrine, le paganisme c'est la notion de Dieu égaré, perverti, c'est l'état stupide d'aberration sociale où tout est regardé comme Dieu, excepté Dieu lui-même: tel fut le paganisme antique; tel est encore aujourd'hui le paganisme africain ou chinois, lors même qu'il disserte savamment en pleine exposition colombienne.

Seules la lumière et la puissance de Jésus-Christ ont pu dissiper et doivent dissiper les ténèbres du paganisme et en bannir les horreurs.

Ces horreurs sont: l'adulation, le culte même du vice sous ses diverses formes, allant des plus séduisantes aux plus grossières; le désordre affreux dans la société, le chef de famille déposé, l'homme, meurtrier même des siens; la majeure partie des hommes esclaves du petit nombre; la femme esclave partout, dégradée, avilie à l'extrême; la cruauté avec tous ses excès, un profond mépris de la dignité et de la vie humaine, l'homme égaré, foulé aux pieds par l'homme, surtout par le démon, l'artisan en chef des choses abominables.

3e Conf. L'ancienne Loi, l'ancien culte.

Il s'agit de la religion révélée, enseignée et imposée par Dieu même soit dès l'origine, soit par le ministère de Moïse: cela constitue le judaïsme.

En dogme les juifs adoraient l'unique Dieu créateur avec ses perfections infinies, ignorant communément la trinité des Personnes; ils connaissaient les bons et les mauvais anges, ils savaient que l'âme est immortelle et qu'elle reçoit en l'autre vie une rétribution éternelle, en égard à ses œuvres; ils attendaient la venue du Messie et mettaient en lui toutes leurs espérances, spirituelles et temporelles.

En morale, ils avaient le décalogue, le repos du septième jour, leurs fêtes annuelles, le repos de la terre et la cessation de toute culture la septième année.

Chez eux la femme était la compagne de l'homme et non son esclave; toute fois, la polygamie était parfois tolérée, ainsi que le divorce: c'était beaucoup mieux que parmi les païens; c'était bien plus défectueux que parmi les chrétiens. La vie et les droits pour les esclaves comme pour les autres étaient sous la protection des lois. Les propriétés foncières ne pouvaient s'aliéner que jusqu'à l'année jubilaire: en cette heureuse année, revenant à chaque demi siècle, toutes les familles sans rien payer aux créanciers, reprenaient possession pleine et entière de leurs héritages vendus ou hypothéqués.

Par institution divine le sacerdoce était l'apanage exclusif de la famille d'Aaron et passait de père à fils. Il n'y avait qu'un seul grand prêtre, un seul temple et c'est uniquement dans ce temple qu'il était permis d'offrir des sacrifices. Ces sacrifices et oblations, consistant en fruits de la terre et en immolations de victimes étaient fort nombreux. En cela, comme en tout, le culte mosaïque était figuratif; il était, dit l'apôtre, le préambule et l'introduction de la meilleure espérance qui nous conduit jusqu'à Dieu.

JUSTIN

Ottawa, 15 mars 1894.

Meurtre horrible

A Clarence Creek

Un meurtre a été commis à Clarence Creek samedi dernier.

Un nommé Lafleur, qui s'était rendu à l'hôtel, où un grand nombre de personnes étaient réunies, en repartit quelques instants après pour se rendre chez son frère. Il dit à sa belle-mère, en entrant, et de l'air d'un homme en colère, qu'il avait eu une altercation avec certaine personne de l'hôtel. Il ôta son gilet, prit un pistolet et un large couteau à lame de sept pouces de longueur, puis sortit immédiatement. Il rencontra M. Bernard, accompagné d'un nommé Diotte (?) Lafleur se précipita sur ce dernier et lui enfonce son couteau dans une main. Le blessé cria à Bernard qu'il était blessé et lui conseilla de fuir; mais le meurtrier ne laissa pas à Bernard le temps de se sauver, car il lui enfonce la lame du couteau entre les deux épaules, le tuant instantanément.

Autres détails: Vers onze heures, samedi soir, Francis Bernard était occupé à servir les pratiques au comptoir de la buvette de l'hôtel Bazinet quand Lafleur entra. Il était sous l'influence de la boisson. Il demanda à Bernard une bouteille quelconque; prenant alors la bouteille qui lui était offerte, il la lança à terre en disant au commis: «si vous n'êtes pas capable de servir sortez donc de là.»

En outre il lança divers objets à Bernard, ce que voyant le propriétaire Lafleur reçut ordre de s'arrêter.

Abandonnant Bernard, Lafleur essaya de frapper le nommé Diotte; peu après, l'énergumène se calma. C'est alors qu'il quitta l'hôtel pour se rendre chez son frère où il se procura un couteau et un revolver. Dans l'intervalle, Diotte et Bernard quittèrent l'hôtel. Apercevant Lafleur, Bernard ôta son pardessus, en vue de reprendre sa revanche des insultes que lui avait prodigués son ennemi. Mais au moment où ils allaient se rencontrer face à face, Diotte se jeta entre eux deux, il reçut le coup de couteau dont nous avons parlé, et il cria à son ami de se sauver. Mais ces paroles n'étaient pas prononcées que Bernard tombait le corps percé d'un violent coup de couteau.

Le meurtrier était *cow boy* et n'était arrivé que depuis quelque temps en ce village, qu'il avait l'intention de quitter le même jour pour les régions de l'Ouest américain.

Le meurtrier a été arrêté.

—Le conseil de ville se réunira lundi.
M. Jos. Vigeant, tailleur bien connu, arrivera de Montréal samedi et prendra le contrôle du département de tailleur au magasin de M. M. B. Boyd, de la rue Principale.

Conseil du Comte d'Ottawa

32 Maires présents

Mercredi, après-midi, a eu lieu à l'hôtel de ville l'assemblée régulière du conseil municipal du comté d'Ottawa, sous la présidence de Son Honneur le préfet, R. H. Courroy, et MM. les conseillers suivants: étaient présents: — Patrick Murtagh, de Hull-Ouest; H. N. Raby, de St André Avellin; W. Thompson, de Thurso; Robert Kerr, Hull-Est; Isaac Lusk, de Eardley; James Nesbitt, de Masham; T. A. Stevenson, de Wakefield; B. Suge, de Hucks; G. Becker, de Mulgrave et Derry; Patrick Moore, de Egan; J. E. Murphy, de Buckingham; T. Bonhomme, de Ste Angélique; H. Chauvin, de Montebello; E. Murphy, de Lochaber; H. Renaud, de N. D. de Bonsecours; A. Thérien, de Northfield; N. Thomas, de Amherst; Wm. Reglin, Bowman et Villeneuve; P. F. Bourgeois, de Ponsomby; D. Quevillon, de Lochaber-Nord; Abel Bernard, de Suffolk et Addington; C. E. Pellissier, de Wakefield-Est; Hercule Chéné, de Hartwell et Preston; Joseph Laurin, de Templeton Ouest; Joseph Cousineau, de la Pointe à Gatineau; T. Campeau, de Templeton Est; Léon Chauvin, de l'Ange Gardien; A. Campbell, de Lochaber-West; A. Carle, de Bouchette; C. M. Gordon, de Aylwin; Joshua E. Iard, de Wright; et l'aviséur légal, M. C. B. Major.

Proposé par le conseiller Sage, secondé par le conseiller Biehler, que les minutes de la dernière assemblée soient approuvées.

Proposé en amendement par le conseiller Elard, secondé par le conseiller Thompson, que les minutes soient amendées en y retranchant le règlement No. 18, qui autorise la municipalité du comté d'Ottawa à prélever une taxe au taux d'un mille et deux tiers dans la piastre, pour payer les dettes de la corporation de comté.

L'amendement est mis aux voix et perdu sur division, 20 pour, 12 contre.

ELECTION DU PRÉFET.

Proposé par le conseiller Elard, secondé par le conseiller Thomas, que M. le conseiller H. N. Raby soit élu préfet pour l'année courante. M. Elard fait l'éloge de M. Raby par un fort joli discours à l'appui de sa motion. Le nouveau préfet élu, après avoir prêté le serment d'usage, prends le fauteuil et remercie le conseil de l'avoir élu à la haute position honorable de préfet.

M. le conseiller Chauvin, au nom de ces compatriotes canadiens-français, remercie le noteur et le second de la motion, ainsi que tous les conseillers anglais qui se sont unanimement prononcés en faveur du nouveau préfet.

Proposé par le conseiller H. Chéné, secondé par le conseiller Bernard, que des remerciements soient votés à M. R. H. Courroy, ex-préfet, pour les nombreux services, son dévouement et l'impartialité avec laquelle il a rempli la charge honorable de préfet du comté, pendant les deux dernières années. Adopté.

Le préfet sortant de charge, en termes bien appropriés, remercie le conseil dans les deux langues, et les conseillers qui l'ont si vaillamment secondé.

Proposé par le conseiller Stevenson, secondé par le conseiller Elard et P. Murtagh soient nommés délégués de comté pour l'année courante.

Proposé par le conseiller Murtagh, secondé par le conseiller Carle, que MM. D. T. de Celi et N. E. Cormier soient nommés auditeurs. Adopté.

Des résolutions de condoléances sont adoptées à l'unanimité à l'occasion de la mort de feu Alonzo Wright, ex-M. P., pour le comté, et de feu Alex. Prud'homme, de Cantly, et le secrétaire-trésorier est autorisé à adresser aux familles, copies des dites résolutions.

Le secrétaire donne lecture du rapport financier pour le semestre écoulé, lequel est adopté. Les recettes ont été de \$349 et les dépenses de \$352, laissant une balance de \$3.99 en faveur du secrétaire-trésorier.

Plusieurs comptes et communications sont lues et disposées.

Le rapport des auditeurs est soumis et adopté.

Notes du Conseil du Comté

Quatre conseillers sont morts pendant l'année qui vient de s'écouler. Ce sont MM. Prud'homme, de Hull-Ouest, Blanchard, de Bowman et Villeneuve, St Julien, de Papineauville, et Blair, de Wakefield.

M. H. N. Raby, maire de la municipalité de St André Avellin, élu préfet du comté, a invité tous les maires présents, les représentants de la Presse, et les officiers, à un somptueux souper servi à l'hôtel commercial par M. C. Rouleau.

NOTES D'OTTAWA

—M. le capitaine Latour, arrivé hier du haut de l'Ottawa, annonce que le printemps est tout aussi avancé là-bas qu'ici. La neige disparaît à vue d'œil, à un tel point que les chantiers ont dû suspendre à plusieurs endroits leurs opérations. Une grande quantité de billots restera dans les bois et diminuera d'autant la coupe de la prochaine saison.

Dimanche, dit M. Latour, sur la Kippewa, le tonnerre a grondé tout le jour et a dû tomber en différents endroits. Il n'y a cependant pas eu de pluie, mais l'horizon était très sombre.

—Un cheval appartenant à M. X. Boileau de Hull, a pris le mord aux dents, au coin de la rue Clarence. Heureusement, M. Alfred Bement se trouvant tout près, a réussi à saisir les rênes; le cheval a été vite calmé.

—Un nommé Riddle a été arrêté mardi dernier, pour avoir volé \$80, dans les poches de M. F. White, pendant qu'il dormait dans sa chambre à l'hôtel Davine. Ayant comparu devant le magistrat sa cause a été remise à Samedi.

—La police fait des recherches actives pour découvrir l'auteur du vol commis tout dernièrement à l'Eglise St Joseph. Ce vol consiste en un surplus, le contenu du tronc des pauvres, et un paquet de clefs. Trois jeunes garçons déjà arrêtés sous soupçon ont été relâchés faute de preuves.

—Le constable McKenzie prend des précautions minutieuses pour empêcher la vente de viandes gâtées sur le marché. Il s'est déjà emparé de plusieurs carcasses de veau offert en vente au public par des vendeurs peu scrupuleux.

NOTES DE HULL

—M. l'abbé Guillaume, curé d'Hartwell, était à Hull, hier.

—Des sièges à l'usage des spectateurs ont été placés dans la salle de l'hôtel de ville.

—La plupart des maires qui ont pris part à la séance du conseil du comté sont retournés hier après-midi.

Les funérailles de l'épouse de M. H. Laroque ont eu lieu ce matin, au milieu d'un grand concours de parents et amis.

Le tabac BEAVER est absolument propre et le seul que les gentils hommes chiquent.

—Les marchands de nouveautés sont unanimes à favoriser la fermeture à bonne heure de leurs magasins, trois soirs par semaine.

—Le gendre de M. Blackeney, de la rue Principale, a perdu ces jours derniers un portefeuille contenant \$45 en billets de banques.

—Les forestiers catholiques se rendront en corps à l'église paroissiale et feront la communion pascale à la messe de six heures.

—Le souper donné à l'hôtel commercial par le préfet, M. H. Raby, hier soir, a été un succès. La table était richement décorée et garnie de mets succulents. Les santés et les discours n'ont pas fait défaut. M. et madame Rouleau ont reçu des félicitations pour la manière habile avec laquelle ils savent si bien faire les choses.

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT D'OTTAWA

Cour Supérieure

Joseph Hudon, Charles P. Hébert, J. Léandre Brault, Irénée Garret, Albert Hébert et Joseph Hébert, Marchands, tous de la cité et District de Montréal, faisant affaire ensemble, comme associés sous les noms et raison de Hudon, Hébert & Cie.

Créanciers

ET

PIERRE HENRI DUROCHER

Débiteur

Le dit débiteur, ci-haut mentionné ne ayant fait une cession judiciaire de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, le 15 de mars 1894, les créanciers du dit débiteur sont notifiés de se réunir au bureau du soussigné, Notaire, mardi, le 27e jour de mars courant 1894, à deux heures de l'après-midi, pour nommer un Curateur et des Inspecteurs.

Aymer, le 15e jour de mars, 1894.
T. J. O. GRONDIN,
Député Notaire
de la Cour Supérieure.

Moulin à Planer et à Tourner le Bois

Coin des Rues
BANK ET SOMERSET, OTTAWA, ONT
Commerçant de
Bois de Pin, Bois Franc, Lattes, Bardeaux, Poteaux
de Cedre, &c., &c.

Fabricant de Portes, Chassis et Fenêtres,
Bois de Plancher, Moulures, Douves; Boiseries, et
toute espèce de Bois Prépare.

Planage de clientèle, Bois refendu et tourne. Soigneusement exécuté
Nous sollicitons la correspondance et nous expédions les prix sur demande
Nous achetons en tout temps des bois de pin ou du bois dur en petit ou en grosse quantité.

Pour plus de détails, etc., demandez à C. LYNOTT, 26 Rue Brewery Hull P. Q., après 7 hrs., p. m. tous les jours de la semaine]

D. O'Connor, Jr., Prop.
COIN DES RUES BANK et SOMERSET, OTTAWA, ONT
Telephone No. 598

JOHN SHEPHERD

IMPORTATEUR
Nos. 225 et 227 RUE RIDEAU, No. 275
RUE BANK

Et aux encoignures des Rues
LYON et SPARKS, OTTAWA

La maison par excellence de la ville
d'Ottawa pour les

PEINTURES, HUILES,
TAPISSERIES, VITRES,
"PLATE GLASS" PAPIER
DE FANTAISIE POUR
DECORATIONS, ETC

Nous donnons une attention particulière à
la pose des vitres pour les grandes vitrines.

DECORATIONS à l'Intérieur une SPÉCIALITE
En Gros et en Detail. Commandes
promptement exécutées.

MEUBLES! MEUBLES!

Venant d'arriver une nouvelle ligne de CABINETS
de Salon pour la musique. Pupitres de fantaisie
Aussi, une belle ligne d'écrans.

N.B.—Essayez notre balai "Columbia" pour les tapis
HARRIS et CAMPBELL
COIN DES RUES O'CONNOR ET QUEEN, OTTAWA

ECLIPSE OFFICE FURNITURE CO.

of Ottawa Lm't
46 Queen St.
Ottawa.



LA
NOUVELLE
filiale perfectionnée

MOULIN A PLANER DES CHAUDIÈRES

J. A. PARR, PROP.,
MANUFACTURIER DE

Bois prepares, Portes, Chassis, Fenêtres, Jalousies, et Moulures

AYANT ACHETÉ tout le Stock de portes et chassis de la Cie E. B. EDDY, je suis en mesure d'accorder des bargains, avantageux à tout ceux qui voudront en profiter afin écouler le Stock. Les nouvelles commandes sollicitées. Les estimés requis durant le jour seront fournis sur les lieux. Tous les ordres sont exécutés promptement.

N. B.—M. A. N. GAGNON, sera à la disposition du public tous les soirs, excepté le samedi, et fournira la quantité des matériaux requis sur plans et devis, gratuitement. Adresse: Coin des rues Centrale et du Pont, Hull.

J. A. PARR,—94 RUE BRIDGE, OTTAWA,
EN FACE DES MOULINS DE M. J. R. BOOTH

CARTES - PROFESSIONNELLES

C. B. MAJOR AVOCAT, Bloc Dorion rue Main, Hull

AYLEN & HENAU, AVOCATS, En face du Palais de Justice 226 rue Principale, Hull

McDougall et de Martigny AVOCATS, &c, En face du Palais de Justice, 224 rue Main, Hull

GEO. C. WRIGHT AVOCAT, PROCUREUR, ETC, Ci-devant de Rochon, Unampagne & Wght, 2, rue Principale, Hull

A. E. Lussier, B. A. Avocat, Procureur, Notaire etc, BUREAUX 569 RUE SUSSEX, coin de la rue Rideau, Ottawa, Ont

H. CHATELAIN AVOCAT, 569 Rue Sussex Ottawa, Argent à prêter à des conditions avantageuses

P. T. Desjardins NOTAIRE, Secrétaire-Tresorier du C. du Comté, 148 Rue Principale Hull

N. TETREAU Notaire, No 183 RUE PRINCIPALE, HULL

Dr. E. S. AUBRY, Spécialité: Maladies des femmes et des enfants, No 220 rue Main Hull

Dr G. NEIL, M. D., 126 RUE PRINCIPALE, Hull, Consultation à toute heure

G. J. LABELLE HUISSIER, C. S., HULL, P. Q.

GEORGE COX GRAVEUR ET LITHOGRAPHE, 35 Rue Metcalfe, Ottawa

D. C. SIMON, Percepteur du Revenu Provincial, Auditeur, Comptable, AGENT général D'ASSURANCES

F. X. FILTEAU Le Doyen des Photographes de Hull, La Maison Artistique par Excellence

J. F. BELANGER PEINTRE ET DECORATEUR, 189 Rue Bank, Ottawa 139

Hotel Riendeau, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTREAL, Cet hôtel, sous la direction de M. JOSEPH RIENDEAU

A. D. RICHARD et Fils, Nos 537 et 539 RUE SUSSEX OTTAWA, Marchandises Sèches d'Etape et de Façastie

THOS. BIRKETT 115 rue Rideau et 62 à 70 rue William Ottawa, Importateur et Marchand

HEMIN DE FER Canada Atlantique.

La Ligne Courte Favorite et Rapide Entre Ottawa, Montreal, Quebec, Halifax, Portland, Boston, New-York et les points intermédiaires.

La seule ligne directe entre Ottawa et New-York.

Table of train schedules with columns for destination, departure time, and arrival time.

CHEMIN DE FER "Ottawa, Arnprior & Pappy Sound"

Bulletin du départ et de l'arrivée des trains, tous les jours, excepté le dimanche, à partir du 18 septembre 1893.

Table of train schedules for Ottawa, Arnprior & Pappy Sound, including local and express services.

GUIDE DE VOYAGEUR Chemin de fer OTTAWA et GATINEAU VALLEY

Horaires, Déc. 20 1893, Les trains laissent Ottawa à 5:20 hrs, p.m., arrivant à Wright (The Pukonook) à 9:10 p.m.

Les trains laissent Wright (The Pukonook) à 5:20 a.m., arrivant à Ottawa à 8 a.m., à la gare Union du Pacifique Canadien, Ottawa.

Horaires, Déc. 20 1893, Les trains laissent Ottawa à 5:20 hrs, p.m., arrivant à Wright (The Pukonook) à 9:10 p.m.

Bureau de Poste de Hull ARRIVEE ET DEPART DES MALLEES.

Table of mail arrival and departure times for Hull.

Bureau de Poste d'Aylmer ARRIVEE ET DEPART DES MALLEES.

Table of mail arrival and departure times for Aylmer.

Bureau de Poste de Hull ARRIVEE ET DEPART DES MALLEES.

Table of mail arrival and departure times for Hull.

Bureau de Poste d'Aylmer ARRIVEE ET DEPART DES MALLEES.

Table of mail arrival and departure times for Aylmer.

TAPIS, RESSORTS

Voilà la saison de relever et renouveler les tapis depuis un si grand nombre d'années que je m'occupe de ce genre d'affaires j'ai en ma possession tous les instruments requis pour relever, renouveler et changer les tapis et je puis remplir vos ordres sous le plus court délai.

T. VEZINA, 196 rue de l'Eglise, Ottawa

DOUGLASS FRERE COUVREURS

Manufacturiers d'ouvrages en fer, Couverts, fenêtres et autres, Corniches en métal, émaillées, Retenues, UNE VISITE EST SOLLICITEE.

NOTRE AVANCEMENT Les Canadiens-Français dans Ontario

Le correspondant montréalais de l'Empire lui écrivait ces jours derniers: Si quelqu'un déclarait, dans les rues de Toronto, que près de quarante mille Canadiens-français se sont établis dans Ontario, durant les sept ou huit dernières années, et que, si sir Olivier Mowat ou son successeur ne fait pas quelque chose pour stimuler la colonisation par des personnes de langue anglaise, tout le nord de la province sera entre les mains de la race française d'ici à dix ans—si quelqu'un déclarait cela, son histoire ne serait pas crue.

Pour stimuler la colonisation par des personnes de langue anglaise, tout le nord de la province sera entre les mains de la race française d'ici à dix ans—si quelqu'un déclarait cela, son histoire ne serait pas crue. Pourtant le correspondant de l'Empire a en sa possession un rapport qui paraît plus que justifier une semblable déclaration. Tout ce travail a été fait par le Bureau de colonisation du chemin de fer Canadien du Pacifique, et c'est dû à l'énergie et à l'habileté de M. L. O. Armstrong et de M. L. E. Carniel, si tant de colons de la province de Québec ont été amenés à se choisir un patrimoine dans le vaste domaine du nord d'Ontario.

Ces officiers viennent de terminer un rapport constatant le nombre de personnes envoyées dans le district d'Algonia et de Nipissing, depuis qu'ils ont commencé à lancer des colons dans les forêts de la province—en 1885 et 1886. Les opérations de chaque jour sont données et le nombre d'adultes envoyés dans Ontario par le système des taux réduits de colonisation mis en pratique, par le Pacifique Canadien, au 1er janvier 1894, n'atteint pas moins de 6,941, nombre qui, multiplié par quatre—ce qui est considéré comme une moyenne raisonnable—forme le total de 27,764.

Ce n'est pas tout cependant, car un grand nombre de personnes se dirige de leur propre mouvement vers ces forêts d'Ontario et le chiffre en est fixé à pas moins de 8,000 à 9,000 par ceux qui ont suivi de près cette question. Cela donne un grand total d'environ 36,000 âmes. Dans le court espace de sept années des terres ont été prises tout le long du chemin de fer depuis Mattawa jusqu'au Sault Ste Marie sur l'embranchement du Sault et jusqu'à Missanabie sur la ligne principale du Pacifique Canadien et aussi depuis Sudbury, sur une étendue de 100 milles et plus, en gagnant le nord vers le lac Témiscamingue.

Ceux qui ont récemment parcouru ces régions presque toutes françaises, rapportent que les colons, —dont un tiers vient des centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre et les deux autres tiers de la rive nord du Saint-Laurent et des comtés du bas de Québec,—sont dans une condition des plus prospères. Le défrichement y est facile, les terres sont bonnes, et un marché profitable est toujours à portée pour les produits de la forêt et du sol; de plus, l'on prend la meilleure qualité de poisson dans les lacs adjacents. «Ce mouvement canadien-français vers le nord d'Ontario, disait aujourd'hui au correspondant de l'Empire une personne très bien renseignée, est phénoménal; et je vous prédis que dans quinze ans, un quart de million de personnes parlant la langue française sera répandue dans le nord de la province.»

Les missionnaires en Chine

Des placards incendiaires rédigés dans un style qui prouve que leurs auteurs appartiennent à la classe des lettrés, ont été affichés dans les faubourgs de Sching King, un des ports du Yang-Tsé ouvert au commerce étranger. «Les missionnaires, disent ces placards, n'enseignent rien qui ne soit connu depuis longtemps en Chine et la doctrine de Confucius contient des préceptes qui sont la règle de notre conduite. Que viennent faire chez nous les diables de l'occident? Nous n'avons pas besoin d'eux, ils ne cherchent qu'à nous corrompre! Que tous les bons patriotes s'unissent et fixent un jour pour tuer les missionnaires et détruire leurs propriétés.»

Le consul d'Angleterre à Tching-Kiang a demandé au gouverneur de faire arracher ces placards et d'en rechercher et punir les auteurs.

LES JUIFS La cause des désagréments du vicomte

QUEBEC, 10—Quelques personnes comprennent difficilement comment le comte de Villeneuve, s'il est un faussaire comme on le prétend, n'ait été arrêté que deux ans après son départ de France, quand il ne faisait un secret à personne de son lieu de résidence, qu'il entretenait des relations avec la France, et se faisait partout connaître sous son véritable nom: comte de Villeneuve.

Cependant voici une version de l'affaire dans laquelle on accuse les prêteurs juifs d'être la cause des désagréments survenus à de Villeneuve.

Le comte, qui menait la vie à grandes guides à Paris, se serait à différentes reprises momentanément trouvé dans les embarras d'argent et aurait eu recours aux usuriers. Un jour que le comte avait un puissant besoin d'argent, on lui aurait présenté des valeurs signées par Mme la comtesse et demandé de les endosser, ce que le comte aurait fait, certain de pouvoir y faire personnellement honneur et connaissant d'ailleurs la fortune colossale de la comtesse.

Le comte aurait signé de ces valeurs pour un montant d'environ 60,000 francs, mais en aurait à peine touché la moitié, ses bons juifs gardant le reste comme leur légitime profit. Le montant touché aurait été remboursé et le reste laissé en souffrance depuis deux ans.

Les juifs, qui ne lâchent jamais leur proie, se seraient dit en apprenant que le comte était au Canada: le seul moyen de toucher tout le magot, c'est de poursuivre le comte, sa famille sinon lui-même, paiera tout le montant plutôt que de laisser faire l'extradition sur une accusation de faux.

On dit que le comte jouit encore d'une rente viagère de 650 francs par mois.

Le comte a été traduit ce matin devant Son Honneur le juge Chauveau en chambre pour les constatations légales, puis il est retourné à la géôlé.

LA VIE A DEUX Triste sort d'une jeune mariée

Drogue et abandonnée la nuit de ses nocces.

Tout n'est pas rose dans la vie à deux. C'est ce qu'a appris par expérience une jeune fille d'une petite ville de la rive Sud.

Il y a trente jours environ, son père la donnait en mariage à un de ses jeunes concitoyens. Le garçon était riche et bien que son passé ne fût pas celui d'un saint, il avait donné des preuves de la sincérité de ses bonnes résolutions pour l'avenir.

En jurant amour à la jeune fille, l'époux lui constituait en dot une somme rondelette. Pais commença la lune de miel; hélas, elle devint bientôt se couvrir de nuages!!!

Le soir même des nocces, la jeune mariée se vit droguer dans l'hôtel où son mari l'avait conduite et tandis qu'elle dormait, le volage visitait les tripots et théâtre de la ville.

Le deuxième jour de la vie à deux ressemble au premier, le troisième au deuxième et ainsi de suite jusqu'au moment où le père de la femme abandonnée et maltraitée vient la réclamer et la ramener au foyer.

LE PAPE Et le mouvement anarchiste

ROME, 10—Le Pape s'intéresse beaucoup aux circonstances qui entourent l'explosion de la bombe de dynamite qui vient d'avoir lieu près de la chambre des députés. Il a demandé à ses attachés de le tenir au courant de tous les mouvements des anarchistes, dans le cas d'une crise politique, et dans la crainte que le Vatican soit lui-même en danger. On dit que le Saint Père va demander des garanties au gouvernement pour la sûreté du Vatican.

Les anarchistes ont répandu dans le pays et principalement parmi les ouvriers, des milliers et des milliers de circulaires, recommandant la bombe de dynamite comme étant le remède infailible pour guérir les souffrances des classes pauvres.

DECAPITEE Behanzin envoie sa mere porter un message a son pere

PARIS, 7—Une dépêche du Dahomey annonce que le roi Behanzin, lorsqu'il était à la veille de capituler, a fait venir sa mère près de lui. Il lui fit part de sa décision de se soumettre aux Français, mais il croyait nécessaire, a-t-il dit que son père mort soit prévenu du fait. Pour ce, il l'avait choisie comme messagère. Behanzin donna aussitôt l'ordre de décapiter sa mère pendant qu'il fumait tranquillement sa pipe.



que j'eus à dîner était le meilleur que j'aie jamais mangé, grâce à la

LE PÂTÉ

la nouvelle et fameuse graisse à frire.

DEMANDEZ EN A VOTRE ÉPICIER.

Préparé seulement par N.K Fairbank et Cie. Wellington and Ann Sts., MONTREAL.

Avez-vous besoin de PAPIER

Si oui, écrivez pour les prix aux multiples à papier les plus considérables et les plus parfaits en Canada.

THE E. B. EDDY Co HULL

11-5-92-1a.

Avant d'aller ailleurs

Vous trouverez votre avantage d'aller aux Nos. 88 et 90 rue Rideau et 186 rue Sparks, Ottawa, pour l'achat de vos valises porte-manteaux, "Satchels", de toute sorte, dans les derniers goûts pour DAMES ET MESSIEURS

S. & H. Borbridge 88 et 90 rue Rideau et 186 rue, Sparks Ottawa.

MESDAMES ET MESSIEURS

L'endroit de la ville où vous pouvez acheter à meilleur marché vos Montres, Horloges et Bijoux

A PETIT 102 Rue Main.

Fabrication et réparages exécutés à bas prix. Réparages des montres de prix: une spécialité.

ALP. COUTURE Horloger et Bijoutier

Mon magasin a été agrandi pour faire place à mon nouveau stock de Bijouterie et Argenterie de Ire classe

Montres en or et en argent, jones de mariage, sans soudure, une spécialité

Cadeaux de nocces et d'anniversaires De toutes sortes. Une visite est sollicitée. Prix modérés.

Boulangerie Mécanique.

Propriété absolue Pain blanc et souple Plus d'acidité, plus de PAIN sur

Le pain est le principe de la vie Achetez le meilleur pain, celui de EVANS & NESBITT, 130 rue Brewery Hull

CHAISES DE BALCON !!

Venant d'être reçues un char complet de chaises de balcon. Elles sont plus fortes que par le passé.

Ceux qui ont attendu après celles-ci ne devraient pas manquer de venir faire visite de suite; ils peuvent se les procurer au mêmes prix

QUelque chose de tout a fait NOUVEAU et BON MARCHÉ

Importation spéciale Articles pour décorations artistiques nommés "BRIAR ROSE" Corbeilles à Epingles, Vases Waltham Portland, Jarres, pots à Bouquets

Wm. HOWE BLOC HOWE rue Rideau, Ottawa.

CHARBON Qualité Extra

A. Villeneuve —ET CIE— 161, Rue Sparks Ottawa.

MAY BROTHERS, Granitiers Rochester N. Y.